



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

**AFFAIRE ENTRE LE CHILI ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
CONCERNANT LA CONSERVATION DES STOCKS D'ESPADON
DANS L'OcéAN PACIFIQUE SUD-EST**

PROROGATION DES DÉLAIS À LA DEMANDE DES PARTIES

Par ordonnance en date du 16 décembre 2003, à la demande du Chili et de la Communauté européenne, M. le juge Chandrasekhara Rao, Président de la Chambre spéciale du Tribunal constituée pour connaître de l'*Affaire concernant la conservation des stocks d'espadon dans l'océan Pacifique du sud-est*, a décidé que le délai fixé pour la présentation des exceptions préliminaires commencerait à courir à compter du 1er janvier 2006.

L'instance en l'affaire a été introduite le 19 décembre 2000 par le Chili et la Communauté européenne et, à la demande des parties, le Tribunal a constitué une chambre spéciale de cinq juges pour traiter de l'affaire.

Le 9 mars 2001, les parties ont informé le Président de la Chambre spéciale qu'elles étaient parvenues à un arrangement provisoire au sujet du différend et demandé une suspension de la procédure en cours devant la Chambre. Par ordonnance en date du 15 mars 2001, le Président de la Chambre spéciale a décidé que le délai de 90 jours fixé pour la présentation des exceptions préliminaires commencerait à courir à compter du 1er janvier 2004.

Par lettres datées respectivement du 31 octobre 2003 et du 11 novembre 2003, le Chili et la Communauté européenne ont demandé que les délais fixés pour l'introduction de l'instance devant la Chambre spéciale soient reportés pour une nouvelle période de deux ans, en se réservant le droit de recourir de nouveau à tout moment à la procédure.

Cette affaire reste inscrite au Rôle des affaires du Tribunal.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org
